L'administrateur-représentant ou « Nominee » et les conflits de loyauté

1 mai 2006

Dans la plupart des cas, l'intérêt de l'actionnaire ou du membre qui fait élire l'administrateur-représentant devrait correspondre au mieux des intérêts de la société. Des précautions doivent et peuvent être prises pour éviter les problèmes.

Copyright (c) Lavery, de Billy, S.E.N.C.R.L. - L.L.P.